

Toulouse, le 29 Mai 2013

**Association Vélo**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées

J. Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Randonnée vélo-sud-2013 pour demander l'aménagement de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) (620km)

Et demande au Conseil Général des Landes d'aménager une branche de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) le long des Gaves Réunis et du Gave de Pau entre Hastingués, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye et St-Cricq-du-Gave, et une liaison entre la V81 et l'EV3.

À M. Henri Emmanuelli  
Président du Conseil Général des Landes

Monsieur le Président,

L'Association Vélo, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées, organise une randonnée vélo du 1er au 12 Juillet 2013 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » entre Anglet, Pau, Lourdes, Tarbes, Capvern, Lannemezan, Roquefort-sur-Garonne, Saint-Girons, Foix, Pamiers, Mirepoix, Chalabre, Couiza, St-Paul-de-Fenouillet, Maury, Rivesaltes et Le Barcarès (total : 620km).

Cette randonnée passera dans le département des Landes le 2 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud20123> .

Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a déjà décidé d'aménager cet itinéraire, appelé « Véloroute Pyrénées-Gave-Adour », entre Bayonne et Lestelle-Betharram.

Dans la région de l'Adour Maritime, l'itinéraire prévu par les Pyrénées-Atlantiques longera l'Adour de Bayonne à Guiche (pont de Peyrouic), puis quittera la vallée de l'Adour pour suivre la Bidouze jusqu'à Came, franchir les collines entre Came et Castagnède, et emprunter une Voie Verte entre Castagnède, Salies-du-Béarn et Bellocq.

L'AF3V a demandé au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques de prévoir qu'une branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » soit aménagée en continuité en rive gauche de l'Adour puis des Gaves réunis, jusqu'à Sames, puis en passant dans le département des Landes par Hastingués, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye et St-Cricq-du-Gave,

puis en continuant le long du Gave de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques par Lahontan et Bellocq.

Cet itinéraire totalement en vallée, en rive gauche de l'Adour, des Gaves Réunis, et du Gave de Pau, sera facile (plat). Il desservira Peyrehorade, important centre de services (gare), et des sites d'un grand intérêt patrimonial : Abbaye d'Arthous, église et Abbaye de Sorde-l'Abbaye.

Il sera donc très attractif pour les habitants et les touristes, et il aura un impact économique positif pour les communes traversées.

Aussi, nous demandons au Conseil Général des Landes et à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe de réaliser l'aménagement de cette branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » le long des Gaves réunis, puis du Gave de Pau, en passant par Hastingués, l'abbaye d'Arthous, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye, et St-Cricq-du-Gave.

Nous demandons également au Conseil Général des Landes et à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe d'aménager une liaison entre la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » à Sames-Hastingués et la Véloroute EV3 à Port-de-Lanne, en créant deux traversées :

- une traversée piétons-cycles des Gaves Réunis au pont de la voie ferrée pour relier Sames-Hastingués à Orthevielle, traversée qui est possible en ouvrant un cheminement parallèle à la voie ferrée ;
- une traversée piétons-cycles sur le pont de l'Adour entre Ste-Marie-de-Gosse et Port-de-Lanne, traversée qui nécessite un aménagement de la RD817 sur le pont.

Ces deux traversées faciliteront le tourisme à vélo et les balades locales en boucle.

Nous avons transmis ces demandes au président du Conseil Régional d'Aquitaine, en demandant que cette « branche de vallée » de la V81, qui passe dans les Landes, figure au futur Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (lettre du 06-04-2013).

Nous demandons aussi à toutes les Communes et Communautés de communes concernées par ce projet de branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » de se prononcer en sa faveur, en adoptant un vœu, transmis au Préfet et au Conseil Général.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée vélo qui traversera votre Département le 2 Juillet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien Savary  
Vice-Président de l'Association Vélo  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Tél. : 05 61 11 87 09 / E-mail : j-savary@wanadoo.fr

PJ : Programme de notre randonnée 2013.

Copie à :

- M. Alain Rousset, Président du Conseil Régional de l'Aquitaine
- M. Renaud Lagrave, Vice-Président du Conseil Régional de l'Aquitaine
- M. Jean-Pierre Dufau, Président du Pays Adour Landes Océanes, et député
- M. Lionel Causse, Conseiller général, Président de la Commission de l'Environnement du Conseil Général des Landes
- M. Jean Petrau, Conseiller général du canton de Peyrehorade
- Mme Isabelle Cailleton, Présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe
- M. Pierre Ducarre, Maire d'Hastingues
- M. Alain Siberchicot, Maire de Peyrehorade
- M. Jean-Louis Lespiau, Maire de Sorde-L'Abbaye
- M. Alain Casabonne, Maire de Saint-Cricq-du-Gave
- M. Marc Péducasse, Maire d'Orthevielle
- M. Michel Lasserre, Maire de Port-de-Lanne
- M. Francis Betbeder, Maire de Sainte-Marie-de-Gosse